



Luxembourg, le 20 janvier 2009

Projet de loi N°5760

Dépôt: Monsieur Eugène BERGER

1

MOTION

La Chambre des Députés,

notant que les missions et attributions des inspecteurs de l'enseignement fondamental ainsi que leur charge de travail ont nettement augmenté ces dernières années;

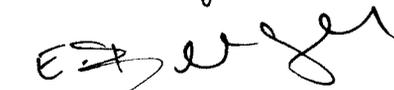
constatant que le projet de réforme gouvernemental de l'enseignement fondamental ne tient guère compte de cette évolution;

considérant que devant cette toile de fond une réforme de l'inspection de l'enseignement fondamental s'impose;

invite le Gouvernement

à élaborer dans les meilleurs délais un projet de loi réformant l'inspection de l'enseignement fondamental en définissant plus clairement les attributions et missions des inspecteurs de l'enseignement fondamental.

E. Berger



C. Goevens

C. Adam




F. ETZEN


C. WÄGNER